

## Semaine de la Finance solidaire : Le Crédit Coopératif continue d'innover en 2016 pour une épargne engagée.

Alors que s'ouvre la 9<sup>ème</sup> édition de la Semaine de la finance solidaire, le Crédit Coopératif confirme son engagement en faveur d'une finance utile via une gamme complète de produits dédiés. La banque conforte sa place de leader, pour les épargnants qui entendent donner du sens à leur argent, en soutenant les entreprises qui mettent en avant la finalité du projet et le développement de l'activité, avant la rémunération des actionnaires.

### L'Assurance -Vie Agir pour une épargne engagée – Nouveau Produit 2016

Pour compléter sa gamme « Agir\* », le Crédit Coopératif met à disposition de ses clients un produit innovant et adaptable en cohérence avec ses valeurs : un **contrat d'assurance-vie multi-supports\*\*** conçu avec la CARAC, entreprise régie par le Code des assurances, comprenant au moins 20% de sa composition dans un **fonds solidaire soutenant des entreprises à fort plus-value sociale et/ou environnementale**.



LIVRET COOPÉRATION  
POUR MA RÉGION  
"MON ÉPARGNE FINANCE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE DANS  
NOTRE RÉGION,  
C'EST LÀ QUE MON ARGENT  
EST LE PLUS UTILE."



### Le développement de l'ESS en région avec le livret « Coopération pour ma région » - Nouveau Produit 2016

Grâce à ce livret, les épargnants peuvent choisir de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire, dans la région métropolitaine de leur choix (hors Corse). Ils participent aux choix des projets utiles et innovants sur leur territoire, en faveur de l'emploi, de l'insertion, de l'environnement ou encore de l'éducation. Les projets financés qui bénéficient des encours de ce livret sont sélectionnés par les représentants des clients-sociétaires du Crédit Coopératif dans chaque région de France métropolitaine. **Chaque épargnant accède à un bilan annuel lui garantissant la traçabilité de l'utilisation de son épargne** et lui permettant d'avoir de la visibilité sur les projets de l'économie sociale et solidaire financés par le Livret.

Pour mémoire, le Crédit Coopératif avait lancé en 2015 le **Livret REV3** un produit d'épargne sur mesure pour financer les projets de la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle dans les Hauts-de-France.

Ces dispositifs complètent une gamme importante de produits dont l'objectif principal reste la possibilité de donner du sens à son épargne en soutenant des entreprises solidaires

\* La gamme Agir du Crédit Coopératif comprend : un compte à vue, une carte bancaire et un livret d'épargne qui permettent d'agir avec sa banque en finançant des projets à plus-value sociale et environnementale et en soutenant des projets d'associations partenaires.

\*\* La partie investie sur des supports en unités de compte comporte des risques.

## Le Livret et la Carte Agir s'ouvrent à ATD Quart Monde – Nouveau bénéficiaire 2016



ATD Quart Monde, dont les valeurs font écho à celles du Crédit Coopératif, intègre désormais les dispositifs de financement de la banque via le Livret Agir, un « compte sur livret solidaire », et la carte Agir, une carte bancaire de générosité. Grâce à ces produits bancaires solidaires, les clients peuvent reverser une partie des revenus de leur épargne à l'association ou la faire bénéficier de micro-dons. L'argent ainsi collecté donne les moyens d'agir sur le terrain à ATD Quart Monde qui se donne pour mission d'éradiquer la misère.

---

### À propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. Le Crédit Coopératif est un intermédiaire en assurances inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07005463. <http://www.credit-cooperatif.coop/>

## Contacts Presse

**Crédit Coopératif**  
Laurence Moret – 01 47 24 83 37  
[presse@credit-cooperatif.coop](mailto:presse@credit-cooperatif.coop)

**Agence CorioLink**  
Amélie Lebreton – 06 70 60 25 30  
[amelie.lebreton@coriolink.com](mailto:amelie.lebreton@coriolink.com)